



Municipales 2020 : Contribution aux débats



Notre pays traverse depuis plusieurs années une crise démocratique qui se traduit par une défiance de plus en plus grande des citoyens à l'égard de la démocratie représentative, en particulier des élus. Cette défiance touche aussi l'ensemble des institutions, et des corps intermédiaires. Les maires restent cependant les élus les plus populaires, en raison notamment de leur proximité.

Comme d'autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, le Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix s'inscrit dans le mouvement de l'Éducation Populaire pour défendre, au plus près des réalités vécues, les droits humains, et porter sur le terrain quatre valeurs que nous mettons au cœur de nos actions : l'humanisme et le respect de la différence ; la délégation et le contrôle démocratiques ; la justice sociale et la solidarité ; la préservation des équilibres écologiques locaux et mondiaux.

Sans angélisme, sans naïveté, sans concession non plus, avec détermination.

Notre association s'engage sur le terrain, avec d'autres structures associatives (Collectif AGIR, NOSTER Paca, Copernic,...) sur des sujets d'intérêt général. Elle œuvre à favoriser la réflexion, la solidarité et l'intervention citoyenne sur les enjeux sociaux et environnementaux à Venelles et dans le Pays d'Aix, par le biais de « **cafés citoyens** », ouverts aux échanges dans un climat convivial, (14 cafés organisés depuis 2017), de **publications régulières** (9 numéros de « La Revue »), et de **projections de films thématiques** (Après Demain, l'Homme a mangé la terre,...). Tous interrogent à leur manière le territoire local.

Dans la Revue de septembre dernier, nous écrivions concernant les élections municipales à venir : « *Le Carrefour Citoyen mettra ses propositions dans le débat sur les thématiques qui fondent son identité : participation citoyenne, écologie, solidarité, logements sociaux, mobilité, justice sociale... Il pourra interpeller les candidat(e)s quand il le jugera utile pour éclairer le choix des électrices et des électeurs.* »

Cette contribution se place sous la bannière de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Charte de l'Environnement, et de notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », toutes trois inscrites en préambule de notre Constitution et porteuses des valeurs qui doivent nous rassembler.

Il ne s'agit pas ici de produire un programme - celui-ci reste de la responsabilité des équipes candidates - mais de revenir sur les thèmes qui, selon nous, doivent trouver leur place dans un projet municipal.

Venelles : quelques repères statistiques (INSEE)

- ◆ 8354 personnes habitent la commune au dernier recensement de 2016 (1553 en 1968, 5225 en 1982, 7537 en 1999). La projection inscrite au PLU est de 9600 habitants en 2030.
- ◆ 17% de la population a moins de 14 ans, 14% de 15 à 29 ans, 19% de 30 à 44 ans, 21% de 45 à 59 ans, 20% de 60 à 74 ans et 9% plus de 75 ans.
- ◆ Parmi les + 15 ans, 30% sont retraités, 18% cadres, 15% professions intermédiaires, 13% employés, 6% ouvriers, 4% artisans/commerçants, 1% agriculteurs. Par ailleurs 13% n'exercent pas d'activité.
- ◆ L'INSEE recense 12% de familles monoparentales, 45% de couples avec enfants et 43% de couples sans enfants. 30% des ménages sont locataires. La moitié dispose de 2 voitures ou plus. En 2017, on relève 201 logements sociaux (5,3%). Parmi les 3933 logements de la commune, 233 sont vacants. Le taux de pauvreté est de 8% en 2015, et le taux de chômage atteint 10% en 2016.

Une éthique exemplaire de l'action communale, et intercommunale

Un contrat signé par tous(tes) les candidats, une charte éthique, un règlement intérieur du Conseil Municipal, doivent définir les valeurs communes des membres de chaque équipe.



Une **Charte de l' élu local** (Code Général des Collectivités Territoriales) applicable aux conseillers(ères) municipaux et communautaires s'impose depuis 2015. Outre les principes déontologiques contenus dans cette Charte, il est possible d'aller plus loin par le biais du règlement intérieur du Conseil Municipal ou d'une charte éthique pour renforcer la démocratie représentative : la disponibilité des élus, la prévention des conflits d'intérêt, la reconnaissance du rôle des élus minoritaires, la transparence de l'action publique, la lutte contre la corruption, le contrôle de l'action municipale, la participation des citoyens aux décisions locales ...

L'**association Anticor**, qui regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisans, invite les candidats à intégrer dans leur programme tout ou partie de ses 30 propositions pour des communes plus éthiques. www.anticor.org/2020/01/28

Parmi celles-ci, quelles sont les propositions que les équipes candidates s'engagent à inscrire dans leur programme ?

La mise en œuvre du Pacte pour la Transition

Le prochain mandat municipal est crucial pour la transition écologique, sociale et démocratique. Elle implique de changer nos modes de consommation, de déplacement et de production. La transition écologique doit aussi être un moyen pour lutter contre les inégalités, renforcer la cohésion sociale et améliorer la qualité de vie.

2



60 Organisations Non Gouvernementales, un comité d'expert.es, une consultation citoyenne apportent des réponses à l'urgence climatique et sociale et donnent aux citoyens et à leurs élus des pistes pour transformer les territoires. Le **Pacte pour la Transition** a vocation à engager les changements nécessaires dans les communes et leurs regroupements pour faire face aux enjeux des prochaines décennies (écologiques, sociaux, démocratiques). Il est composé de 32 mesures et de 3 grands principes auxquels peuvent être ajoutés 5 mesures spécifiques à chaque commune. www.pacte-transition.org

La **sensibilisation et la formation à la transition** des différents publics (élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, acteurs économiques, habitant-es) est la garantie de l'évolution des comportements du plus grand nombre en lien avec les enjeux de la transition. La **co-construction collective des politiques locales** doit permettre de faciliter la mise en œuvre et le suivi des engagements pris. Enfin l'intégration des **impacts à long terme de l'urgence climatique et sociale** doit redonner aux engagements communaux et intercommunaux un cadre temporel qui s'inscrit dans le temps. Une commission extra-municipale du temps long dotée de véritables pouvoirs peut y contribuer.

La préservation du foncier agricole, des filières paysannes, bio et locales, une politique de sobriété et de soutien aux énergies renouvelables, une commune sans pesticides, ..., peuvent être, notamment, des objectifs affirmés d'efficacité énergétique, alimentaire et sanitaire au service du plus grand nombre. La mobilisation de l'épargne locale peut y participer.

Parmi les 32 mesures du Pacte pour la Transition, quelles sont celles sur lesquelles les équipes candidates s'engagent ?

Une démocratie participative qui recrée du lien entre les habitants

Dans la cité, les citoyens sont-ils seulement des consommateurs ? Partout l'individualisme progresse et l'empathie recule. Il faut remettre du collectif à tous les étages de la maison communale. La participation citoyenne est le moyen approprié pour fabriquer la ville de demain.



La **participation des citoyens(nes)**, qui financent par l'impôt la mise en œuvre des choix politiques ne peut plus se limiter à un vote tous les 6 ans.

Les pistes sont nombreuses, à toutes les étapes de la vie communale : un conseil participatif pour instruire les projets, une évaluation régulière des politiques publiques, un budget participatif à la main des citoyens, un référendum citoyen associé à une exigence de formation, d'information et de débat, des initiatives intergénérationnelles pour transmettre et accompagner, une reconnaissance des initiatives citoyennes, des commissions extra-municipales qui se réunissent, ...

Quelles actions les équipes candidates s'engagent-elles à mettre en œuvre pour développer la démocratie locale ?

Un Pouvoir Solidaire de Vivre, au niveau communal et intercommunal, de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins

Organiser la mixité sociale, la mobilité, l'accès aux soins et à la culture, ... relèvent au premier chef d'un engagement de proximité. Le pouvoir de vivre et faire ensemble est à ce prix.

La lutte contre les inégalités passe nécessairement par la **mixité sociale**. Le logement social est un enjeu considérable à Venelles. Le soutien à la rénovation des bâtiments, l'aide à la lutte contre la précarité énergétique, l'encadrement des loyers, la gestion des logements vacants, la mise en œuvre effective de solutions de transport en commun fiables et durables ... sont des décisions qui relèvent de choix municipaux et/ou intercommunaux.

Des maisons de santé, qui assurent des activités de soins sans hébergement, des **actions de santé publique, de prévention, d'éducation** et des actions sociales, participent à l'accès de tous à un accompagnement digne et de qualité. Une mutuelle communale peut permettre de négocier en groupe des conditions tarifaires favorables pour ceux qui n'y ont pas accès.

L'accès de tous, enfants et adultes, à des prestations associatives de qualité, qui mettent en avant **l'éducation populaire et la pratique sportive et culturelle** fait partie du pouvoir de vivre. L'engagement constant de la collectivité, ne doit-il pas privilégier toujours la participation du plus grand nombre aux opérations de prestige coûteuses mais finalement peu redistributives ?

L'enjeu de **l'ouverture de la gare** de Venelles doit être pris à bras le corps par les candidats (es) en intervenant au bon niveau pour débloquer la situation et créer un véritable **pôle d'échanges multimodaux** (trains, cars, transports urbains, voitures, vélos, piétons, ...) afin de faciliter leurs accessibilités et les correspondances.

L'accueil et la protection des demandeurs d'asile et réfugiés sont une responsabilité qui doit concerner tous les candidats, conformément au principe de Fraternité reconnu par le Conseil Constitutionnel. La démocratie, c'est aussi selon Albert Camus, la protection des minorités, quelles que soient leur origine.

La commune est aujourd'hui intégrée à la **Métropole**. L'élection municipale engage aussi les décisions de la Métropole sur le développement économique, social et culturel, l'aménagement de l'espace, la politique de l'habitat, La clarté de chaque équipe candidate sur ses positions au regard des évolutions de la métropole, doit être totale.

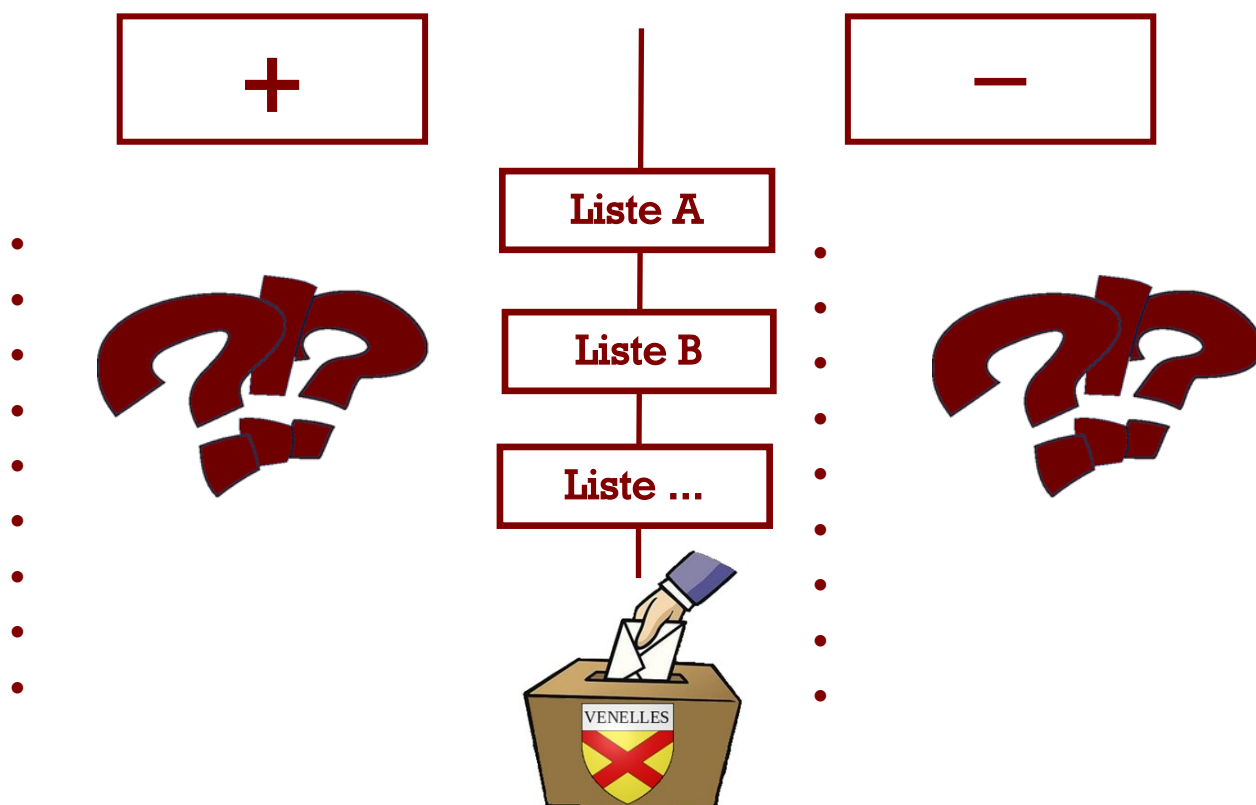
Quels engagements les équipes candidates prennent-elles pour renforcer le pouvoir de vivre ensemble dans la commune ?

Des attentes concrètes ...

- La consultation des citoyens(nes) au cours de mandat
- La place de l'opposition dans le conseil municipal
- La gestion publique des services municipaux
- Le fonctionnement des commissions extra-municipales
- La préservation du foncier agricole et une commune sans pesticides
- Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables
- L'objectif de logements sociaux et les moyens pour la rénovation des logements
- L'accès au logement des jeunes venellois dans la commune
- Un pôle multimodal de déplacement autour la réouverture de la gare
- Le soutien aux activités culturelles et sportives pour tous
- Les relations entre les générations
- L'accueil et la solidarité avec les demandeurs d'asile
- L'action de la commune au sein de la métropole et l'interaction avec les citoyens (nes)
- La progressivité des tarifs municipaux
- La prise en compte des effets à long terme des politiques mises en œuvre
- ...

Votre évaluation du programme des équipes candidates

4



Notre démarche vous intéresse.

Vous êtes en accord avec les valeurs que porte le Carrefour Citoyen.

Rejoignez-nous !

Contactez l'un de nous ou transmettez-nous vos coordonnées par courrier ou par mail.

Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix, Chemin du claou 13770 Venelles

mail : carrefourcitoyenvenelles@gmail.com